



Rapport annuel 2011

Assemblée générale 2012



Billet du président



Les chemins

Je peux choisir un chemin connu mais c'est risquer de ne pas s'égarer.

Je peux parcourir un chemin balisé, et ainsi, ma découverte est guidée. Et chaque croisée m'offre de nouvelles possibilités...

Je peux tracer mon propre chemin, au risque de devoir revenir sur mes pas pour éviter un obstacle infranchissable.

Seul sur le chemin par choix ou par obligation, je me retrouve face à moi-même devant mes décisions.

A deux, c'est mieux. Et plus prudent aussi. Chacun apporte dans l'aventure, ces expériences passées. Le groupe permet de nouvelles rencontres et des échanges enrichissants. Chaque pas est un présent qu'il faut apprécier, une chance de satisfaire notre infatigable curiosité.



Christophe Schulé

Table des matières

Billet du président	2
Rapport du président	4
Rapport du chef technique	7
Rapport de la coordinatrice des randonnées	10
Comptes 2011 – Budget 2012	12
Rapport du trésorier	14
Rapport des vérificateurs aux comptes	16
Procès-verbal assemblée générale 2011	17
Statuts modifiés en vue de votation	20
Ordre du jour de l'assemblée générale du 21 avril 2012	23
Genève <i>Rando</i> recherche	24

Courriel : info@geneverando.ch

Site internet : www.geneverando.ch

Adresse postale : Genève*Rando*, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite sans notre accord

Impression par Epsetera, Rue de Grand-Pré 64-66, 1202 Genève

Dimanches à pied

En 2012, Genève*Rando* a repris sur mandat et avec le soutien de la Ville de Genève, l'organisation des « dimanche à pied ».

L'occasion de découvrir la ville au cours de promenades gratuites et commentées les 15 avril, 20 mai, 17 juin, 15 juillet, 19 août, 16 septembre et 21 octobre.

Toutes les détails sur www.dimancheapied.ch ou dans le programme papier disponible à l'arcade d'informations du Pont de la Machine.

Cette année le programme est largement axé sur Jean-Jacques Rousseau.

Rapport du président pour l'exercice 2011

Me revoilà devant vous pour tenter de faire une synthèse des activités de notre association en 2011.

Le comité se compose de Jean-Claude Cima, Edgard Gindrat, Margrit Gugelmann, Lucy Hebler, Christiane Linemann, Steve Pallay et Christophe Schulé. Ce comité s'est réuni à six reprises pour discuter, débattre et décider de différents projets et activités de l'association. Reyhan Surel du comité a démissionné en juin.

Relations avec notre fédération Suisse Rando

Des contacts réguliers sont entretenus avec notre bureau à Berne, que cela soit lors des deux conférences des présidents ou lors de l'assemblée générale. La fédération est notre relais au niveau national et permet de faire connaître notre réseau de chemins de randonnée pédestre au travers d'événements, tels que la nuit de la Nuit de la Randonnée, le Prix Rando, les Trophées de la Randonnée ou les Randonnées du Cœur.

Relations avec les autorités cantonales

Afin de défendre les intérêts des randonneurs genevois, deux entrevues régulières sont organisées. Cette année, les discussions ont porté, entre autres, sur l'entretien du sentier du Rhône et le lancement de la révision partielle du plan directeur des chemins pédestres.

Relations avec les communes genevoises

Une vingtaine de communes soutiennent notre action par leurs cotisations de membres collectifs.

Nous avons, par exemple, collaboré avec les « Dimanche à pied » de la Ville de Genève.

Relations avec les autres associations cantonales

Des membres de notre comité ont participé aux assemblées générales des sections fribourgeoise, neuchâteloise, valaisanne et vaudoise; permettant ainsi de resserrer les liens et de proposer des randonnées en commun.

Jean-Claude Cima et moi-même nous sommes rendus à la conférence des présidents latins qui permet des échanges de projets et de bonne pratique.

J'ai, par ailleurs, visité les bureaux de ValRando en mai pour discuter de l'organisation de nos associations. Fin août à Eison, j'ai eu l'opportunité de remettre leur certificat aux participants du cours de chef de courses. Stéphanie Portal représentait GenèveRando lors de cette formation de deux fois trois jours.

Relations avec les médias

Suite à notre collaboration avec la Ville de Genève, un article dans le magazine « Vivre à Genève », déclenchant deux interviews des radios NRJ et Radio-cité.

Relations avec la population

Les 21 et 22 mai, nous avons tenu un stand au Festival de la Forêt à La Bâtie. Le dimanche 4 septembre, nous étions présents au Conservatoire et jardin botaniques dans le cadre de l'exposition sur les Edelweiss. Je souhaite que nous puissions, grâce à nos coups de main, continuer à faire découvrir nos activités au plus grand nombre.

Relations avec nos membres passés, présents et futurs

Au 31 décembre 2011, nous étions 475 membres, soit 48 couples, 405 membres individuels dont 71 hommes, et 22 membres collectifs.

10 membres ont démissionné pour la fin 2011 en raison de déménagement, manque de temps ou pour raison de santé. 68 membres ont été radiés pour cause de non-paiement de la cotisation, malgré un rappel.

53 nouveaux membres ont été recrutés au cours de l'année permettant d'équilibrer l'effectif. Votre soutien en tant qu'ambassadeur de l'association est essentiel de ce point de vue.

Lucy Hebler a par ailleurs contacté les nouveaux membres disposant d'un email pour les encourager à participer à une première sortie afin d'éviter qu'il ne quitte l'association l'année suivante faute d'avoir marché en notre compagnie.

Finances

La mise en place de bulletin de versement avec référence a permis de réduire le travail de saisie. Cette avancée a été possible grâce aux connaissances informatiques de notre comptable.

Tous les détails sur la gestion économique de notre association se trouvent dans le rapport de notre trésorier.

Technique

Jean-Claude Cima, notre chef technique, ainsi que Zohra Tariket et Arlette Oppliger, nos surveillantes bénévoles, sillonnent régulièrement notre réseau. Ils permettent de maintenir une excellente qualité et de lutter contre le vandalisme.

Jean-Claude s'est également chargé de l'organisation de notre soirée de fin d'année à l'auberge communale de Thônex.

Il vous détaille son action dans son rapport.

Randonnées accompagnées

Christiane Linemann, notre vice-présidente et coordinatrice des randonnées, vous livre dans son rapport un résumé de nos 38 randonnées accompagnées qui ont rassemblé 1'227 marcheurs au cours de l'année 2011.

Communication

Margrit Gugelmann s'est attachée à la réalisation d'une nouvelle affiche et développe actuellement un spot pour les écrans des véhicules TPG.

Elle s'est également occupée de l'organisation de notre assemblée générale 2012.

Programme annuel des randonnées accompagnées

Grâce à notre rédacteur Steve Pallay et à nos responsables bénévoles, nous sommes une fois de plus en mesure de vous proposer un programme riche et varié pour 2012.

Projets Genève *Rando* 2013

Fondée en 1973, ce sont les 40 ans de notre association que nous allons fêter. Toutes nos forces bénévoles sont mobilisées pour faire de ce jubilé une année exceptionnelle.

Conclusion

Grâce et avec vous, je me réjouis de faire marcher Genève et les Genevois.

Christophe Schulé

Rapport du chef technique pour l'exercice 2011

Comme chacun le sait et le subit, Genève est frappé depuis bien des mois par un mal qui ne fait que s'aggraver, à savoir *l'immobilité*. Heureusement, le randonneur, pour peu qu'il puisse se passer d'une automobile ou d'un transport public genevois, est libre comme l'oiseau. En revanche, votre serviteur a constaté, en 2011, outre les problèmes récurrents des incivilités et dégradations courantes, qu'il lui fallait le double de temps qu'auparavant pour traiter un secteur ; en raison, justement, des problèmes de congestion du trafic routier...

Néanmoins, les 384 km du réseau ont été contrôlés, nettoyés et maintenus en état. Le travail d'observation et de surveillance de deux secteurs par Mmes Arlette Oppliger et Zora Tariket est fortement apprécié. Il permet d'intervenir rapidement pour remédier au défaut constaté.

Nous avons interpellé une cinquantaine de fois le service cantonal du domaine nature et paysage pour des travaux d'infrastructures (ponceaux, emmarchements, balustrades, réglementation, etc.).

Quatre dossiers de bitumage partiel de chemins en revêtement naturel ont été ouverts. Ce qui prouve que les procédures d'enquête et de préavis ne sont pas optimales (Laconnex, Aire-la-Ville, Choulex, Vernier). Nous avons dû élever la voix pour obtenir de la Ville de Genève un entretien régulier du sentier du Rhône débutant à La Bâtie où les petits éboulis de gravier et des projets lointains de remodelage du site donnaient la part belle au « laisser-aller ».

Les travaux du TCOB (tramway CERN-Onex-Bernex) ont provoqué des ruptures d'itinéraires, notamment celui national n° 4 de la via Jacobi. Le balisage a été maintenu tant bien que mal au fur et à mesure de l'avance du chantier, notamment à Saint-Gervais – Bel-Air. Le balisage définitif interviendra courant 2012, puisque le chantier de la place Saint-Gervais ne fait que débuter...

Etudié depuis plus de sept ans, le projet de réaliser un cheminement frontalier dit *du Foron* (Machilly – Ville-la-Grand) – entièrement sur territoire français et financé par l'agglomération annemassienne – a enfin abouti en 2011. Comme prévu avec nos

amis savoyards de la *Fédération française des chemins de tourisme pédestre*, nous avons procédé, sur Suisse, au balisage des connexions en trois lieux de passage de la frontière. Malheureusement, côté français, le balisage n'a pas suivi, le dossier étant bloqué par la *Région Rhône-Alpes*... C'est ce qu'on appelle le diktat de la classe administrative.

L'Office fédéral des routes, par l'intermédiaire de *Suisse Rando*, a procédé, durant l'été, au contrôle de qualité de l'itinéraire national n° 3 (Panorama alpin), de Chavannes-des-Bois à Cornavin. Si le rapport final est satisfaisant, il dénonce néanmoins des points noirs à Collex, aux Gravines et à Cornavin. Pour ce qui est des deux premiers lieux cités, l'Etat a été interpellé. En ce qui concerne la gare de Genève, nous osons espérer que les CFF, la Ville de Genève et le canton trouveront une solution satisfaisante pour orienter les randonneurs débarquant à Genève, notamment les pèlerins, nombreux, qui débutent leur cheminement de la via Jacobi dans notre ville. Du reste, en 2011, nous avons demandé une adaptation provisoire en fonction de l'achèvement des travaux de l'aile Ouest ; hélas, nous n'avons rien vu...

En 2011, *GenèveRando* a confectionné et posé trois panneaux d'information « La Suisse à pied ». Ces panneaux, de 1 m par 70 cm, cartographiés à l'échelle de 1 :25 000, sont placés à la gare de Versoix, au terminus de la ligne TPG E, à Hermance, et à Chancy-village, ligne K. Ils permettent aux randonneurs, démunis d'une carte, de projeter leur balade dans un large secteur.

Le randonneur n'est pas toujours le bienvenu dans le monde agricole, lequel connaît parfois des situations clochemerlesques ! Ainsi, l'année dernière, à Gy, nous avons constaté, lors d'un contrôle d'itinéraire, qu'une balise avait été descellée et remplacée... sur France ! Il a fallu quatre mois pour qu'elle retrouve sa place. L'agriculteur récalcitrant ne s'est jamais annoncé... Toujours dans ce secteur, à Veigy-Foncenex, où nous contrôlons une boucle transfrontalière, la signalisation originelle a été dûment scellée dans une direction opposée...

2011 aura connu les prémices de la révision du plan directeur cantonal des chemins de tourisme pédestre. La loi prévoit, en effet, que cette révision intervienne, en principe, chaque dix ans. Pour nous, il s'agit d'une révision partielle, dont le but est de diminuer la proportion des itinéraires sur un revêtement en dur. Toutefois, l'Etat semble s'orienter vers une refonte plus large qui nous laisse, pour l'heure, perplexes. Votre serviteur espère qu'il ne s'agit pas d'une « usine à gaz » dont le canton a assez la spécialité.

Le chef technique a pris part à des journées d'information et de concertation sur le plan fédéral, le 28 juin, à Lucerne, et, le 20 septembre, à Ittigen. Il a également participé à l'atelier annuel de *Suisse Mobile* le 7 juin, à Genève, et à la rencontre annuelle, le 6 décembre, avec les *Amis du chemin de Saint-Jacques*. A cette occasion, une modification du parcours urbain à Plainpalais et Carouge a été proposée et qui sera intégrée aux travaux de révision du plan directeur.

Relevons enfin l'alimentation régulière des « brèves » de la *Revue de Suisse Rando* qui paraît six fois l'an.

Jean-Claude Cima

Rapport de la coordinatrice des randonnées

Quarante-six randonnées au programme 2011, réparties entre sorties raquettes, séjours, week-end et dimanches.

Le mauvais temps nous a obligé à annuler six randonnées et un week-end pour manque de participants dû à une météo incertaine.

Vous avez été 1227 à profiter du programme 2011 contre 1299 en 2010, en légère baisse.

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif de nos courses par degré de difficulté et leur fréquentation (entre parenthèses, les chiffres pour 2010):

courses	*	**	***	****
Nbre courses	4 / (6)	13 / (21)	19 / (17)	2 / (4)
Fréquence moyenne	43 / (36)	38 / (31)	27 / (19)	23 / (25)

Revenons brièvement sur quelques courses.

C'est le 16 janvier que Juliette et Yvonne emmènent 16 randonneurs pour la traditionnelle sortie à raquettes aux Carroz. Cette randonnée se fera avec et sans raquettes au gré des passages ! Un temps printanier et un pique-nique au soleil ont agrémenté cette première sortie.

Jean-Philippe et Astrid partent à Sedrun dans les Grisons pour un mini – séjour raquettes avec 19 participants ravis de découvrir cette région de la Suisse.

Le lac de Joux gelé, une aubaine pour Jean-Philippe et Astrid qui en profitent pour faire partager à une vingtaine de personnes la sensation de marcher sur la glace, un moment privilégié.

Le 12 mars, c'est une course promotionnelle sous la conduite de Jean-Claude et Arlette, 71 personnes sont enchantées du parcours et des commentaires sur le vallon de la Versoix. Une belle réussite.

45 randonneurs sont partis en compagnie de Christine et Agnès pour le Zoo de la Garenne à la recherche de Mara, la belle louve du Mercantour.

Le 3 avril, c'est une course en collaboration avec les « Dimanche à Pied » de la Ville de Genève. Pas moins de 91 personnes se retrouvent sur «le chemin panorama alpin » qui relie Genève à Saint-Gall. C'est la première étape d'une série de 30 qui nous mènera à Saint-Gall sur plusieurs années.

Sylvia et Martine profitent d'une belle journée pour emmener nos randonneurs à Champ-Pittet.

Astrid et Jeannette partent pour Derborence en compagnie de 34 personnes, une grande réussite pour une 4 étoiles. Nous avons accueilli 3 personnes de Vaud Rando et une personne de Nouvelle Zélande. Pour la petite histoire, le thermomètre a atteint les 32 degrés, ce dimanche, le plus chaud de l'année en Valais.

Jean-Philippe et Jeannette inaugurent une randonnée le jeudi du Jeûne genevois ; ce sont 24 personnes qui ont répondu présents. Une première encourageante.

Une ambiance chaleureuse, une météo de rêve et des lacs magnifiques ont fait de ce trek sportif au Basodino une grande réussite pour tous les participants entraînés par Jean-Philippe et Astrid.

La randonnée gourmande proposée par Grégoire et Marianne a débuté sous la pluie mais cette dernière n'a pas réussi à altérer l'enthousiasme des participants qui ont dégusté avec plaisir les spécialités locales proposées par l'hôtel du Cygne, à Bevaix.

Pour la deuxième fois, Catherine et Christiane annulent leur course à l'Aiguillette des Houches. Décidément, pas de chance !

C'était un petit aperçu de cette année 2011.

Le comité et moi-même avons pris note, avec regret, de la démission de Christine Mouchet et de Bernadette Pages. Nous les remercions pour toutes les randonnées qu'elles nous ont proposées en tant que cheffe de courses.

C'est avec plaisir que nous accueillons Arlette Chevalier et Brigitte Dubois au sein du groupe des responsables et adjoints de course.

A vous chers membres de GenèveRando, un grand merci pour votre participation constante à nos randonnées. C'est une motivation pour nos responsables et adjoints de course à vous trouver année après année de nouvelles randonnées et de nouvelles régions à vous faire découvrir.

Christiane Linemann

GenèveRando Bilan 2011

ACTIFS

CCP 12 9305 4	102'280.69	135'599.07
Banque cantonale GE	14640.00	14'652.20
Banque Migros	37654.50	37'825.80
AT Produits à recevoir		12'000.00
AT Ch.payées d'avance		
TOTAL ACTIFS		200'077.07
Balance actifs		200'077.07

CHARGES D'EXPLOITATION

410	Dépenses mandats publics	25'100.00
420	Dépenses randonnées	68'902.51
421	Frais de formation	
423	Dépenses coordination randos	6'680.40
430	Dépenses manifestations	11'672.30
440	Dépenses communication	270.00
442	Frais de représentation	4'391.00
443	Paiem.abonnement SR	1'768.00
460	Frais généraux comité	2'945.80
471	Charges administratives	665.40
472	Frais postaux	2'084.70
480	Utilisation provisions	69'723.51
	Charges à payer	3'097.05
	TOTAL CHARGES	197'300.67
	Excédent(+) / Perte (-) d'exercice	-459.51
	Balance	196'841.16

GenèveRando Bilan 2011

PASSIFS

PT Cotisations individ. reçues d'avance	9'100.00
PT Cotisations couples reçues d'avance	1'080.00
PT Séjours reçus d'avance	8'449.00
PT Abonnements SR reçus d'avance	2'028.00
PT Produits reçus d'avance (autres)	
PT Charges à payer	15'097.05
Provision Marketing	5'000.00
Provision Formation	5'000.00
Provison Manifestations	7'600.00
Provision Suisse Rando	80'376.19
Capital disponible	66'806.34
TOTAL PASSIFS	200'536.58
Excédent (+) / Perte (-) d'exercice	-459.51
Balance passifs	200'077.07

PRODUITS D'EXPLOITATIONS

300 Cotisations membres	18'885.00
302 Versements mbres abo SR	1'820.00
304 Recherches de fonds	715.80
307 Participation aux bénéfices SR	51'431.60
310 Etat de Genève mandats publics	12'000.00
320 Produits randonnées	75'293.95
327 Vente produits	
350 Recettes manifestations	6'070.00
360 Produits financiers	332.90
480 Utilisation provisions	18'291.91
Produits à recevoir	12'000.00
TOTAL PRODUITS	196'841.16
Balance	196'841.16

Bilan Genève*Rando* 2011 - Rapport du trésorier

Mesdames, Messieurs,

Le bilan 2011 se conclut par un déficit de

CHF 459.51

Ce n'est pas vraiment dramatique.

Les recettes des courses ont été nettement plus faibles en 2011 : CHF -2'900.-. L'achat des sacs avec le logo Genève*Rando* a également pesé dans ce déficit.

Les dépenses « manifestations » à savoir la différence entre les montants payés pour les repas par les participants à la soirée d'automne et à l'AG ont également augmenté de CHF 1'051.-.

Les frais du comité et frais de représentation sont stables mais avec néanmoins une légère augmentation de quelque CHF 300.-. Les frais postaux ont également augmentés aussi de CHF 574.-. Mais chose réjouissante les taxes au guichet ont diminué, en partie dues aux taxes moins élevées prélevées sur les BVR que sur les BV traditionnels. Les frais d'affranchissement ont, eux, par contre augmenté en raison des envois plus volumineux.

On peut donc globalement dire que ce sont les membres (assidus) qui, pour une bonne part, ont bénéficié des dépenses supplémentaires de l'exercice 2011. Mais il faut rester attentif à maîtriser les dépenses de fonctionnement qui augmentent certes peu mais régulièrement d'années en années.

Edgard Gindrat

Utilisation de la provision Suisse Rando en 2011 (position 480)

Matériel, publicité, panneaux Suisse Mobile	7'915.71
Formation chef(fe)s de course	4'132.20
Application informatique (comptabilité+gestion des membres)	6'244.00
Total des dépenses	18'291.91
Détails des frais à disposition	

Prévisions budgétaires 2012

CHARGES D'EXPLOITATION		BUDGET 2012	PRODUITS D'EXPLOITATIONS		
410	Dépenses mandat publics	24'000.00	300	Cotisation membres	21'000.00
420	Dépenses randonnées	71'500.00	302	Versements mbres abo SR	
421	Frais de formations		304	Recherches de fonds	1'050.00
423	Dépenses coordination randos	6'000.00	307	Participation aux bénéfiques SR	
430	Dépenses manifestations	12'000.00	310	Etat de Genève mandats publics	24'000.00
440	Dépenses communication ext	1'000.00	320	Produits randos	75'000.00
443	Paiement abonnement SR		327	Vente produits	
442	Frais de représentation	4'450.00	350	Recettes manifestations	6'000.00
460	Frais généraux comité	3'000.00	360	Produits financiers	400.00
471	Charges administratives	2'000.00			
472	Frais postaux	2'500.00			
480	Utilisation provisions				
Total charges		126'450.00	Total produits		127'450.00
Bénéfice ou perte d'exercice		1'000.00	Balance actifs		127'450.00
Balance passifs		127'450.00			

Bilan GenèveRando 2011

Rapport des vérificateurs aux comptes

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de GenèveRando pour l'exercice 2011.

Nous avons contrôlé que les montants portés à l'actif (CCP, BCGE et Banque Migros correspondent aux relevés de comptes de ces établissements au 31 décembre 2011.

Nous avons eu accès à tous les documents nécessaires aux différents contrôles que nous avons souhaités. Nous avons procédé à des pointages aléatoires des écritures et contrôlé le bien-fondé de certaines factures.

Nous avons apprécié la bonne tenue des comptes et des différents documents comptables.

Le bilan qui vous a été présenté est exact. Le bilan de l'exercice 2011 se solde par un déficit de

CHF 459.51

Nous remercions le trésorier pour la qualité de son travail.

Dès lors, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver ces comptes tels qu'ils vous ont été présentés et d'en donner décharge au comité.

Agnès Minder

Edith Nuessler

Genève, le 4 mars 2012.

Procès-verbal de la 38ème assemblée générale

Le samedi 16 avril 2011, à Versoix
GenèveRando, 1200 Genève

La séance est ouverte à 10h15 par Christophe Schulé. Il souhaite une cordiale bienvenue aux 87 membres présents au centre sportif de La Bécassière.

Parmi eux, la présence de Jean-Claude Cima et Nadia Constantinidi, membres d'honneur de notre association, est relevée. Nous avons le plaisir d'accueillir trois invités Bernard Perrin, président de l'AVTP, Anne Babey, membre du comité de Neuchâtel et Charles Brulhart, membre du comité de l'AFRP. MM. Claude Oreiller, président de ValRando et Pierre Jecker, président de l'AJTP, sont excusés de même qu'une quinzaine de nos membres empêchés de participer à notre assemblée générale. Vingt des quarante-cinq communes invités se sont également excusées, retenue par d'autres engagements.

Ordre du jour

1. *Désignation des scrutateurs*
Guy Rollier et Jean-Philippe Mollard
2. *Adoption du PV de l'AG du 17 avril 2010. Adopté*
3. *Rapport du président*
Voir pages 7 à 10 du rapport annuel 2010
4. *Rapport du chef technique*
Voir page 16 du rapport annuel 2010
En sus, Jean-Claude Cima nous expose les nouvelles possibilités de balades offertes par la passerelle construite à Lully sur l'Aïre dans le cadre de la renaturation. Suite à un contrôle de qualité, le balisage de l'itinéraire n°4 « Via Jacobi » a été renforcé. Il finit en présentant plusieurs indicateurs victimes d'actes de vandalisme.
5. *Rapport du trésorier*
Voir pages 11 à 14 du rapport annuel 2010
Edgard Gindrat ajoute que la mise en place des références sur les bulletins de versement est un succès. Cette nouvelle fonction de l'application qu'il a développée pour GenèveRando grâce à File Maker devrait faciliter et automatiser la saisie des paiements.
6. *Comptes 2010 et budget 2011*
Voir pages 12 et 13 du rapport annuel 2010

7. *Rapport des vérificateurs aux comptes*
Christophe Schulé donne lecture à l'assemblée du rapport des vérificatrices aux comptes selon page 15 du rapport annuel 2010.
8. *Rapport de la coordinatrice des randonnées*
Christiane Linemann nous offrent quelques anecdotes supplémentaires en complément de son rapport selon pages 17 et 18 du rapport annuel 2010
9. *Rapport de la responsable des bénévoles*
En sus de son rapport selon page 19 du rapport annuel 2010, Reyhan Surel souhaite s'excuser pour l'utilisation, qui a pu être mal interprétée, du mot « retraité » dans son intervention lors de l'assemblée générale 2010. Elle souhaite que les contacts avec les bénévoles puissent se dérouler par courriels.
10. *Discussion sur ces rapports, approbation et décharge au comité sur les rapports et comptes 2010*
La parole n'est pas demandée par l'assemblée; décharge est donnée au comité à l'unanimité.
11. *Elections comité et vérificateurs aux comptes*
Marianne Jaggi arrive à la fin de son 2^{ème} mandat et ne souhaite pas se représenter pour un 3^{ème} mandat au comité.
Catherine Hollinger-Rod a démissionné du comité à la fin 2010 et est excusée pour l'assemblée générale.
Christine Mouchet démissionne du comité en ce 16 avril.
Elles sont remerciées par les applaudissements de l'assemblée et vont toutes les trois continuer à œuvrer comme responsables de randonnées.
Margrit Gugelmann se présente pour rejoindre le comité et est élue.
Lucy Hebler se lève dans l'assistance et se présente pour rejoindre le comité. Elle est élue.
Edgard Gindrat se présente pour un 3^{ème} mandat et il est élu.
Christophe Schulé se présente pour un 3^{ème} mandat. Il est élu en qualité de président.
Fonctionneront donc en 2011 comme vérificateurs aux comptes
Agnès Minder comme 1^{ère} titulaire, Cécile Darioli comme 2^{ème} titulaire. Claude-Henri Kissling comme 1^{er} suppléant et Edith Nusseler comme 2^{ème} suppléante.

12. *Fixation de la cotisation 2012*

L'assemblée vote le maintien à CHF 35.- de la cotisation individuelle, CHF 60.- pour les couples et CHF 125.- pour les membres collectifs.

13. *40^{ème} anniversaire en 2013*

Christophe Schulé rappelle à l'assemblée que GenèveRando va célébrer dans deux ans son 40^{ème} anniversaire et il invite les membres à soumettre des propositions festives au comité.

14. *Propositions individuelles*

Juliette Boschetti (absente et excusée) souhaite que GenèveRando fasse un don à Mizara (association d'entraide de Nouvelle Planète).

Position du comité : GenèveRando ne peut pas verser de l'argent pour d'autres buts que ceux indiqués dans les statuts. Toutefois, dans le cadre d'une randonnée 1 ou 2 étoiles sur Genève, donc sans encaissement de taxe, une collecte pourrait être organisée en faveur de Mizara. Cette association serait présentée dans la page du programme annuel consacrée à cette balade.

L'assemblée met en avant la gestion difficile de l'attribution de ces partenariats s'ils devaient se multiplier, car chacune et chacun connaît une association qui mériterait d'être soutenue. La proposition est rejetée par 51 contre, 2 abstentions et 34 pour.

Christophe Schulé clôt l'assemblée générale à 11h25 et avant d'inviter les participants à partager l'apéritif, il donne la parole à Christine Mouchet qui nous lit une courte réflexion sur la marche, puis à nos invités qui nous transmettent les salutations des associations cantonales vaudoise, neuchâteloise et jurassienne.

Christophe Schulé,
président

Afin de régulariser notre situation auprès de l'autorité fiscale cantonale et de pouvoir bénéficier d'une exonération d'impôt, nous soumettons à vos votes les adaptations ci-dessous. Ces changements ont été avalisés par votre comité et l'office de taxation. Les modifications sont imprimées en gras.



GenèveRando

STATUTS

I. DENOMINATION

Art.1 : GenèveRando, fondée le 15 février 1973 - est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est une section cantonale de Suisse Rando, anciennement Fédération suisse de tourisme pédestre.

II. SIEGE

Art. 2 GenèveRando a son siège à Genève.

III. BUT

Art. 3 : GenèveRando a pour but :

- a) d'organiser des randonnées pédestres sous la forme d'excursions et de séjours;
- b) de contribuer au développement du réseau des chemins de randonnée pédestre et à son balisage;
- c) de collaborer avec l'Etat, ses services, les communes, l'office du tourisme, les sociétés de développement et les particuliers dans toute entreprise favorisant le tourisme pédestre;
- d) d'exécuter les tâches qui lui sont déléguées par l'Etat au sens de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
- e) de collaborer à l'édition de cartes et guides utiles aux randonneurs;
- f) de prendre toute initiative et d'entreprendre toute démarche dans l'intérêt des randonneurs;
- g) de soutenir les efforts visant à protéger la nature, en particulier les lieux propres à la randonnée pédestre.

IV. MEMBRES ET COTISATIONS

Art. 4 : GenèveRando comprend des membres individuels, des membres collectifs et des membres d'honneur.

Art. 5 : La qualité de membre individuel ou de membre collectif s'acquiert par le versement de la première cotisation. La qualité de donateur ou légataire ne donne pas droit à celle de membre.

Art. 6 : L'assemblée générale nomme membre d'honneur toute personne qui a rendu des **signalés** services à GenèveRando. Les membres d'honneur sont exonérés du paiement des cotisations.

Art. 7 : L'assemblée générale fixe le montant des cotisations ; elles sont annuelles et payables au début de l'année.

Art. 8 : Toute démission doit être remise par écrit, avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

V. ORGANISATION

Art. 9 : Les organes de *GenèveRando* sont :

- a) l'assemblée générale des membres individuels et des délégués des membres collectifs;
- b) le comité;
- c) les vérificateurs des comptes.

VI. ASSEMBLEE GENERALE

Art. 10 : L'assemblée générale a lieu une fois par an, en principe au printemps.

Art. 11 : Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le comité ou à la demande du cinquième des membres, chaque membre collectif comptant pour deux membres.

Art. 12 : La convocation se fait par avis individuel, vingt-et-un jours avant l'assemblée générale ; elle porte l'ordre du jour de la séance.

Art. 13 : L'assemblée générale :

- a) nomme le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes, ainsi que, le cas échéant, les membres d'honneur;
- b) se prononce sur le rapport annuel, sur les comptes et le budget ainsi que sur d'autres questions qui lui sont soumises par le comité ou par des membres;
- c) fixe le montant des cotisations.

Art. 14 : Les propositions des membres doivent être communiquées par écrit au président, au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale. Les propositions faites en cours d'assemblée et nécessitant une prise de position de celle-ci ne sont mises en discussion qu'avec l'accord des deux tiers des membres présents.

Art. 15 : Les votes se font à la majorité des voix représentées à l'assemblée, à main levée, à moins que le bulletin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président les départage. Chaque membre collectif a droit à deux voix.

VII. COMITE

Art. 16 : Le comité se compose du président et d'au moins six membres. Ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles trois fois consécutivement.

Art. 17 : **Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent pas excéder ceux versés pour des commissions officielles de l'Etat.**

Art. 18 : Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.

Art. 19 : Le comité se constitue lui-même. Il peut nommer des commissions pour des études et des travaux spéciaux.

Art. 20 : Le comité assume les tâches qui incombent à l'association.

Art. 21 : L'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité.

Art 22 : **Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voie consultative.**

Art. 23 : Les décisions du comité se prennent à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président les départage.

VIII. VERIFICATEURS DES COMPTES

Art. 24 : La commission de vérification annuelle des comptes comprend deux vérificateurs, choisis hors comité, et deux suppléants. En règle générale chaque membre de la commission est nommé pour quatre ans et fonctionne comme suppléant pendant deux ans. La commission se renouvelle en principe d'un membre chaque année.

IX. FINANCES

Art. 25 : Les ressources de l'association se composent :

- a) des cotisations des membres;
- b) de subventions;
- c) de legs et dons;
- d) des taxes d'organisation;
- e) de toute autre recette éventuelle.

X. DISPOSITIONS GENERALES

Art. 26 : L'année comptable correspond à l'année civile.

Art. 27 : Les obligations de l'association ne sont garanties que par ses biens. Toute responsabilité des membres est exclue.

Art. 28 : Le comité fixe les indemnités accordées aux personnes qui assument les tâches de l'association.

XI. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Art. 29 : Une assemblée générale peut voter une modification des statuts qui doit avoir été portée à l'ordre du jour. Dans ce cas les décisions sont prises à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 30 : La dissolution de l'association ne peut être décidée que par la majorité des trois quarts des membres. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans le délai d'un mois, la décision pourra être prise alors à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 31 : En cas de dissolution de l'association, l'assemblée se prononce, sur proposition du comité, sur l'emploi **de l'actif** de l'association. **Celui-ci sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.**

Art. 32 : Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée générale **du 21 avril 2012**, en modification de ceux du **31 mars 2007**. Ils entrent immédiatement en vigueur.

39^{ème} Assemblée Générale de GenèveRando

Le samedi 21 avril 2012 à la salle Poussy (Vernier)

Ch. De Poussy 50 (à côté de l'église catholique)

Arrêt TPG ligne 6,19,28 : « Champ-Claude »



Ordre du jour

1. Désignation des scrutateurs
2. Adoption du PV de l'AG du 16 avril 2011
3. Rapport du président
4. Rapport du chef technique
5. Rapport de la coordinatrice des randonnées
6. Rapport du trésorier
7. Comptes 2011 et budget 2012
8. Rapport des vérificateurs aux comptes
9. Discussion sur ces rapports, approbation et décharge au comité sur les rapports et comptes 2011
10. Modifications des statuts en vue de notre exonération fiscale
11. Elections comité et vérificateurs aux comptes
12. Fixation de la cotisation 2013
13. Propositions individuelles (selon l'article 14 des statuts, elles doivent parvenir à la présidence au moins 15 jours avant l'assemblée)

GenèveRando recherche

Une association comme la nôtre vit grâce à l'engagement bénévole de ses membres. Après plusieurs années d'engagement intensif à notre service, MM. Steve Pallay et Edgard Gindrat souhaitent remettre leur mandat. Votre association recherche :



Un rédacteur/Une rédactrice pour son programme annuel.

Profil : bonne maîtrise de l'orthographe et de la grammaire française, intérêt pour la géographie, connaissance du logiciel Word.

Période : principalement mi-août à mi-octobre
Etre membre du comité de l'association est un atout pour réaliser ce travail, mais pas une obligation.

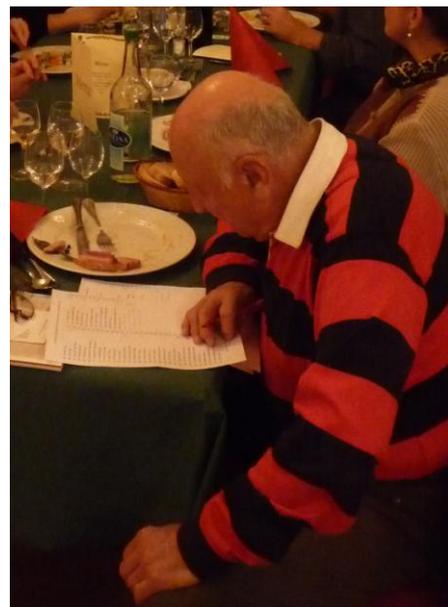
Steve se tient volontiers à la disposition de toute personne intéressée. L'idée étant de préparer le programme 2013 à quatre mains.

Un(e) secrétaire/comptable (trésorier)

Profil : maîtrise d'une comptabilité simple, connaissance logiciel base de données File Maker (utilisateur), yellownet (banque par internet)

Période : toute l'année avec deux pics novembre (cotisations/repas de fin d'année) et avril (assemblée générale). Rejoindre le comité est nécessaire à la réalisation de ce travail.

Edgard se tient volontiers à la disposition de toute personne intéressée. L'idée est de pratiquer quelques mois à quatre mains pour assurer une transition en douceur.



Peut-être connaissez-vous également quelqu'un en dehors de l'association intéressé par l'un ou l'autre de ces postes. N'hésitez pas à le/la mettre en contact avec nous. D'avance merci.